

L'an deux mille seize, le lundi dix-huit juillet à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué le sept juillet deux mille seize en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie de Plaine-Haute au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Isabelle OGER, Maire.

Etaient présents : OGER I, MORVAN P, PIERRE Ph, REPERANT E, LE COQ Ph, LE CARRE H, EMONNOT L, BOSCHER M, RAOULT S, LOYER JY, LE COQ O, LUCAS R.

Absents : HELLIO M, LE MOINE N, LEHERISSE N.

Pouvoirs : LEHERISSE N à OGER I, LE MOINE N à PIERRE Ph, HELLIO M à MORVAN P.

Secrétaire de séance : LE COQ O.

Ordre du jour

I Travaux

- 1-1 Lotissement le verger - travaux de viabilisation 2^{ème} phase : attribution du marché
- 1-2 Aménagement de la rue de la Ville Ruinée et du parking le verger : attribution du marché
- 1-3 Route du Pont Jacquelot : alignement - bornage

II Questions diverses

I Travaux

1-1 Lotissement le verger - travaux de viabilisation 2^{ème} phase : attribution du marché (Délibération n° 2016063)

Par délibération du 2 juin 2016, le conseil municipal autorisait le lancement de l'appel d'offres concernant les travaux de finition du lotissement le verger.

3 entreprises ont répondu.

Après ouverture des plis le 11 juillet 2016 et analyse, la commission d'ouverture des plis propose de retenir l'offre de la SPTP pour un montant de 47 391€ HT.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Pierre Morvan,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

RETIENT l'offre de l'entreprise SPTP pour un montant de 47 391€ HT,

AUTORISE Mme le Maire à signer le marché.

1-2 Aménagement de la rue de la Ville Ruinée et du parking le verger : attribution du marché
(Délibération n° 2016064)

Par délibération du 2 juin 2016, le conseil municipal autorisait le lancement de l'appel d'offres concernant les travaux VRD de la rue de la Ville Ruinée et du parking du verger.

4 entreprises ont répondu.

Après ouverture des plis le 11 juillet 2016 et analyse, la commission d'ouverture des plis propose de retenir l'offre de SPTP pour un montant de 90 438€ HT.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Pierre Morvan,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

RETIENT l'offre de l'entreprise SPTP pour un montant de 90 438€ HT,

AUTORISE Mme le Maire à signer le marché.

1-3 Route du Pont Jacquelot : alignement - bornage (Délibération n° 2016065)

Dans le cadre des travaux d'aménagement sécuritaire de la Route du Pont Jacquelot, il est nécessaire de déterminer la limite entre plusieurs propriétés privées et la voie publique.

Pour ce faire, un géomètre a été consulté pour établir un devis d'alignement.

Le devis s'élève à 4 345€ HT.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Pierre Morvan,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

RETIENT l'offre du géomètre QUARTA pour un montant de 4 345€ HT,

AUTORISE Mme le Maire à signer le marché.

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 18 juillet 2016

N°d'ordre	Intitulé délibération
2016063	Lotissement le verger - travaux de viabilisation 2 ^{ème} phase : attribution du marché
2016064	Aménagement de la rue de la Ville Ruinée et du parking le verger : attribution du marché
2016065	Route du Pont Jacquelot : alignement - bornage